



## DECLARATION

Le/la soussigné(e) déclare sur l'honneur qu'en sa qualité de représentant au service des médias étrangers suivants:

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Il/elle informe ces derniers de manière régulière sur l'actualité suisse ou/et sur celle concernant les organisations internationales établies en Suisse.

Il/elle affirme en outre qu'il/elle consacre à l'activité journalistique pour le compte de médias produits à l'étranger 80% au moins de son activité professionnelle. Il est entendu que tout travail de relations publiques n'est pas considéré comme faisant partie d'une activité journalistique.

Le/la soussigné(e) a pris connaissance du règlement sur l'accréditation des représentants de médias étrangers du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et du fait que la non observation dudit règlement peut entraîner le retrait de la carte de presse accordée par le DFAE.

Date: ..... Signature: .....